

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION**

### **DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND**

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de SAINT-CHAMOND **du lundi 24 septembre 2018 à partir de 9 heures au jeudi 25 octobre 2018 jusqu'à 17 heures inclus**, soit pendant 32 jours consécutifs.

Cette procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de SAINT-CHAMOND a pour objet de :

- Permettre la reconversion du site de l'ancien hôpital de Chavanne,
- Intégrer les évolutions du site de renouvellement urbain de Novacieries,
- Rectifier à la marge le zonage de la Soie d'Izieux (bibliothèque),
- Faire évoluer les emplacements réservés pour tenir compte des infrastructures et équipements projetés (échangeur de La Varizelle),
- Permettre l'aménagement d'une halle multisports à La Varizelle,
- Actualiser le PLU suite à l'approbation du PPRNPi du Gier.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE (Direction Aménagement du territoire, service Prospective Etudes et Planification).

A l'issue de l'enquête, le projet de plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de SAINT-ETIENNE METROPOLE.

Madame Jeanine BERNE a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de LYON.

La mairie de SAINT-CHAMOND est désignée siège de l'enquête.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public du lundi 24 septembre 2018 à partir de 9h au jeudi 25 octobre 2018 jusqu'à 17h inclus :

- en mairie de SAINT-CHAMOND, avenue Antoine Pinay, 42400 SAINT-CHAMOND,
  - du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30,
  - à l'exception du lundi 24 septembre 2018 où l'enquête publique débutera à 9 heures,
  - à l'exception du jeudi 25 octobre 2018 où l'enquête publique se terminera à 17 heures.
- au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 avenue Grüner, 42000 SAINT-ETIENNE,
  - du lundi au jeudi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures,
  - les vendredis de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30,
  - à l'exception du lundi 24 septembre 2018 où l'enquête publique débutera à 9 heures.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- sur les registres ouverts à cet effet par le commissaire enquêteur à la mairie de SAINT-CHAMOND et au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE,
- lors des permanences du commissaire enquêteur à la mairie de SAINT-CHAMOND,
- sur le site internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante :

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de : Madame le commissaire enquêteur, Enquête publique de la modification du PLU de la commune de SAINT-CHAMOND, Mairie de SAINT-CHAMOND, avenue Antoine Pinay, CS 80148, 42403 SAINT-CHAMOND Cedex).

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques> et accessible depuis un poste informatique à l'accueil du siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE (2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.

Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- En mairie de SAINT-CHAMOND
- le lundi 01 octobre 2018 de 09 heures à 12 heures,
  - le mercredi 10 octobre 2018 de 14 heures à 17 heures 30,
  - le jeudi 25 octobre 2018 de 14 heures à 17 heures.

A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le commissaire enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au Préfet et au Maire de SAINT-CHAMOND pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de SAINT-CHAMOND, ainsi qu'au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, en un lieu accessible au public en tout temps.